

« Ce devait être le règne des enfants et des femmes » : l'euphorie pédophile

JEAN ALLOUCH

Il va s'agir d'un exercice. Sollicité par Danièle Brun, poussé même par elle à peut-être franchir cette ligne qu'il me semble qu'un psychanalyste doit garder comme murant son horizon¹, je me propose d'aborder la question qu'elle pose avec la dénomination « roc de la maternité » en lisant une phrase, une seule, ici mise en titre et qui fut dite par une folle.

Mais peut-être cette question n'est-elle envisageable qu'en tranchant d'emblée. Nous le ferons avec Marguerite Duras qui, via l'Anne Desbaredes de *Moderato cantabile*, n'y va pas par quatre chemins :

Si vous saviez tout le bonheur qu'on leur veut, comme si c'était possible. Peut-être vaudrait-il mieux parfois que l'on nous en sépare. Je n'arrive pas à me faire une raison de cet enfant.

Un enfant jamais ne peut faire une raison. Par-delà ce sentiment d'*impuissance* à ne pas parvenir à se faire une raison de son enfant dont une mère peut être habitée, s'entrevoit que cette équivalence d'un enfant et d'une raison relève de l'*impossibilité*.

1. Savoir déterminer à quel endroit, sur quel point dans tel et tel cas le psychanalyste doit faire acte d'abstention n'est pas chose aisée. Peut-être était-ce plus simple pour Sigmund Freud puisque pour lui l'analyste avait à écarter tout jugement moral lorsqu'il psychanalysait. Lacan, en problématisant une « éthique de la psychanalyse », devait sur ce point heureusement nous rendre les choses moins aisées.

Si tel est bien le cas, il s'ensuit une logique bien particulière puisque plus sérieusement une femme tendra à trouver une raison en son enfant, plus elle s'avérera déraisonner. C'est, exemplairement, le cas de Jeanne Pantaine, la mère de cette autre Marguerite dont il va être question.

La lecture de Duras confirme aussi cette indication, qui nous vient de la clinique², selon laquelle le rapport fille-mère offre un champ très privilégié aux manifestations diversifiées de cette déraison. Sortant « ravie », ravinée, du bal au cours duquel Michael Richardson l'a délaissée pour Anne-Marie Stretter, Lol. V. Stein se trouvera livrée au maternel. A l'inverse, donc pareillement, la mendicante du *Vice-consul*, qui n'a cessé de jalonner son parcours d'errante d'enfants morts ou abandonnés faute d'avoir pu leur donner à manger, ne parvient à dire le lieu maternel d'où elle a été chassée qu'avec ce mot de « Battambang » que personne ne comprend; elle est fille-mère et fut, précisément pour s'être posée comme telle, par sa mère chassée.

Or, l'être fille-mère replie sur lui-même ce rapport fille-mère dont Lacan parlait comme d'un ravage, ce :

[...] ravage qu'est chez la femme, pour la plupart, le rapport à sa mère, d'où elle semble bien attendre comme femme plus de subsistance que de son père,— ce qui ne va pas avec lui étant second, dans ce ravage³.

L'être fille-mère constituerait-il comme tel un point d'impossibilité de ce rapport qu'on nomme maternité ? On peut en avoir le soupçon. Ce soupçon cependant n'ira pas jusqu'à nous faire négliger que, comme pour le rapport sexuel à propos duquel Lacan a pu en venir à dire : « il n'y en a pas », cette impossibilité propre au maternel ne peut être considérée comme établie tant qu'elle n'est pas écrite; elle serait seulement, mais ce « seulement » n'est pas rien, entrevue, repérée dans ce que manifeste de discordant toute assimilation d'un enfant à une raison.

A cette impossibilité avait affaire celle dont il va être question. Dès avant sa naissance, il était exclu qu'elle advienne comme mère sans avoir à renoncer à sa position de fille.

2. On se reportera notamment à S. Freud, « Psychogenèse d'un cas d'homosexualité féminine », in *Névrose, psychose et perversion*, Paris, P.U.F., 1973.

3. Jacques Lacan, « L'étourdit », *Scilicet* n° 4, Paris, Seuil, 1973, p. 21.

Mais quoi de plus banal ? N'est-ce pas là ce qu'ont fait valoir les psychanalystes en martelant le décisif de l'interdit de l'inceste et les anthropologues en formalisant les structures élémentaires de la parenté ? Comment pourrait-on seulement envisager que quelqu'un puisse échapper à une loi aussi universelle ? Pourtant, en tant que telle, cette loi ne nous apprend pas grand chose sur la maternité. Mieux vaut donc non pas partir d'un universel mais l'atteindre, possiblement, depuis ce qui serait le plus particulier. Cette démarche ne représente-t-elle pas une des exigences méthodologiques fondatrices de la clinique freudienne ?

Chez celle qui se trouve avoir proféré la phrase que nous allons essayer de lire, Marguerite Anzieu, la particularité consistait en ceci : il fallait que la fille — ce que Marguerite est d'abord, elle s'avérera psychotique à l'instant même où elle devient mère — se présente comme mère *non pas ailleurs que là où elle était fille mais là-même où elle était tenue de le rester*. Pour quelle raison ? Parce que, pour sa propre mère, elle avait une raison d'être comme fille. Plus même, elle était une raison, une ontique raison, une raison... d'être. Marguerite, en effet, devait participer à la grande entreprise de *méconnaissance systématique* d'un trait on ne peut plus précis de l'histoire de sa famille : il était exclu que soit ne serait-ce qu'évoquée l'incidence d'un possible vœu de sa mère Jeanne dans l'accident qui devait tuer son enfant aînée, cette toute première Marguerite qui allait donner son prénom à celle appelée à la « remplacer ». De celle-ci, sa mère ne cessait de se faire une raison, ce qui revient à dire qu'elle était folle d'elle. Dès lors, pour elle — elle : la fille —, être mère était répliquer comme fille à sa mère. Elle était donc appelée à être, au sens que je viens d'introduire mais aussi au sens banal de ce terme (qui joue sur les deux valeurs, en français, du mot « fille » : enfant de sexe féminin mais aussi femme aux mœurs légères), une fille-mère, donc, également, une putain.

Tout ce qui se jouera à partir de là sera comme adossé⁴ à cette phrase :

Ce devait être le règne des enfants et des femmes.

Tout prendra appui sur cette phrase, tout lui tournera le dos, tout y reviendra, mais pour l'entamer, pour l'égratigner, pour la

4. Lacan a pu dire que l'homme pensait adossé à un signifiant.

marquer du « pas tout », pour dire qu'elle ne saurait constituer toute l'affaire, l'affaire comme « toute ». Il aura fallu à Marguerite rien moins que sa folie pour porter un coup décisif à l'instauration de ce règne, pour le frapper d'un « c'est pas ça » décisif qui, lorsqu'elle aura su que tel était son statut, lui aura permis non pas de ne plus être folle mais de ne plus délirer.

Lecture I : une image virtuelle

Cette phrase fut dite à un jeune psychiatre par une malade hospitalisée. C'était en juin 1932. Lui s'appelle Jacques Lacan. Marguerite va avoir quarante ans, il en a trente et un.

La position et la fonction particulières que j'attribue à cette phrase, non seulement dans le discours de cette malade mais plus encore dans sa maladie elle-même, se trouvent confirmées par le caractère très particulier de l'entretien au cours duquel elle fut proférée. Tous deux parlent depuis un an environ. A bâtons rompus. Il est certain que ce qu'elle lui dit l'intéresse, le touche même, au point qu'il est en train, au moment où a lieu l'entretien en question, de formuler sa demande d'analyse. Etais-ce juste avant cet entretien ? Ou juste après ? On ne le sait pas précisément. Mais on sait que les deux événements sont étroitement liés.

Elle lui a déjà beaucoup livré d'elle-même, de sa famille, de sa folie, de ses persécuteurs, de ses souhaits actuels. Il a déjà entrepris d'écrire son cas. Il a même choisi d'en faire l'objet privilégié d'une thèse qu'il veut, comme l'y invitait l'époque, n'être pas de pure formalité. Il continue donc d'écrire. Il croit, avec une certaine école psychiatrique allemande, aux vertus heuristiques de l'observation clinique approfondie, de la monographie.

En dépit du fait qu'elle ait brutalement, un certain jour, cessé de délirer ouvertement, il soupçonne que les thèmes dont était porteur son délire sont encore, au moment de cet entretien, loin de la laisser indifférente. Elle a évoqué avec lui sans trop de difficultés certains d'entre eux. Mais pas tous. Lorsqu'il est question de parler de ce qu'elle considérait comme sa « mission », de ce que ses persécuteurs appelaient son « sceptre », pour peu qu'il insiste, elle le « supplie qu'on s'interrompe »⁵ : elle ressent ces

5. Jacques Lacan, *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la*

propos qu'elle ne lui dit pas, qu'elle lui suggère cependant, comme immensément ridicules. Certes cette manière était bien faite pour solliciter son intérêt pour ces propos. Cependant, il devait bien se résoudre à ne pas insister davantage : il lui était arrivé, à elle, face à son insistance, de se lever, d'interrompre sans autre commentaire leur entretien du jour.

Pourtant, ce jour-là, sans qu'on sache pourquoi, les choses devaient se jouer différemment. Elle accepte enfin de se confesser à lui — « confesser », il écrira ce terme à ce propos — mais en y mettant pour condition expresse que, durant son aveu, il ne la regarde pas. Freud se soustrayait au regard de ses analysants et analysantes, ici la soustraction est différente, elle concerne le regard du médecin et non pas celui du ou de la malade.

Lacan voulait ce regard médical « aussi direct, aussi nu, aussi objectif que possible⁶ », un regard conforme à ce qu'exige « l'observation », terme qui, curieusement, en vint à désigner, notamment en psychiatrie, la chose observée plus que l'acte lui-même, comme si l'acte était tout entier contenu, donc résorbable, dans la chose. Certes, chez Lacan, ce bel idéal a déjà fait long feu : quand survient cet entretien, il a déjà été « touché » par Marguerite. Pourtant, cette fois, il y a plus. Sa demande de n'être pas sous son regard tandis qu'elle lui confessa ses rêveries (qu'il nous présentera comme touchantes de par leur puérité mais aussi par ce qu'elles manifestent d'une candeur enthousiaste) ne vient-elle pas marquer que ces rêveries ont justement affaire à un regard ? Qu'elles ont donc, chez elle, le statut d'une image ?

Ce devait être le règne des enfants et des femmes.

On croit entendre ici des mots, et ces mots furent en effet ce jour-là prononcés. Pourtant il reste exclu de les porter au compte d'un registre qui se distinguerait comme étant le symbolique — au sens où, avec Lacan, nous le différencierions de l'imaginaire et du réel. Il n'y a rien, dans la profération de tel de ces mots ce jour-là, qui nous permette de situer cette profération comme ayant donné corps à cet événement si particulier (puisqu'un sujet s'y subjective en s'y trouvant désubjectivé) où un signifiant

personnalité, 2^e éd. Paris, Seuil, 1975, p. 166.

6. *ibid.*, p. 247.

advient comme représentant le sujet auprès d'un autre signifiant.

Ces mots transcrivent une image, font valoir une image, sont porteurs d'une image. Ils ne font pas « image » au sens rhétorique de ce terme. L'image rhétorique se forge à partir d'une substitution, un signifiant venant à la place même où un autre signifiant était attendu — ceci aussi bien pour la métaphore, la métonymie ou toute autre figure de cette trempe. De telles images jouent des axes paradigmatique et syntagmatique qui, en localisant, permettent au linguiste de repérer une « substitution ». Ici, point de substitution, point de « mot pour un autre », comme le disait Jean Tardieu; ici chaque mot se présente comme ayant la place qu'il a. « Règne », « enfants » ou encore « femmes » ni ne traduisent quoi que ce soit, ni ne translittèrent : « femmes » n'est pas là pour « fameux », ni « règne » pour son antonyme, ni « enfant » pour « phallus ». Une lecture du type de celle qu'appelle le rébus (une interprétation au sens freudien du déchiffrement d'un rêve) passerait complètement à côté de ce dont il s'agit. Si l'on distinguait symbolique et imaginaire, mais justement il n'est pas sûr que le cas nous y autorise, on devrait considérer ces mots de « règne », « femmes » et « enfants » comme prélevés du symbolique pour pictogrammatiquement composer, à eux trois, une image⁷. Aussi montrerons-nous plus loin carrément cette image.

Lecture II : une réalisation de l'image virtuelle qui la maintienne comme telle

La grammaire, elle aussi, contribue à cette composition d'image.

Ce devait être le règne des enfants et des femmes.

L'imparfait ici souligne que ça n'est pas arrivé, mais que c'était sur le point d'arriver. Ce règne, il s'en est fallu de peu qu'il soit effectif. Il y a, dans « ce devait », comme l'indication d'un programme, d'un quelque chose mis à l'ordre du jour. Il était question, oui, de réaliser ce règne des enfants et des femmes.

Ceci peut être accentué de différentes façons. La version

7. J'ai pu, à propos d'un autre trait du cas, mettre en valeur cette composition d'image (cf. J. Allouch, «Interprétation et illumination», *Littoral* n° 31/32, La connaissance paranoïaque, Paris, E.P.E.L., 1991.

« paranoïa d'autopunition » aurait tendance à situer ce *devoir être* comme devoir moral. Si l'on acceptait de personnifier quelque peu les trois instances de la deuxième topique freudienne, on pourrait lire cette phrase comme un ordre du surmoi. De sa voix d'autant plus tonitruante qu'il est bien fâché de n'avoir pas encore été obéi, le surmoi interpellerait le sujet :

Mais à quoi songes-tu donc, tu sais bien que...

...ce devait être le règne des enfants et des femmes.

On l'imagine tapant sur la table tandis qu'il éructe ceci. D'ailleurs, une telle profération vaut geste, celui de frapper le malheureux moi de Marguerite qui, tel Hamlet un temps, se serait manifesté incapable de donner satisfaction à la consigne reçue. Les choses peuvent, en d'autres secteurs de la clinique, se présenter de cette façon. Pourtant, ce « ce devait être » n'a pas ici seulement ni donc pleinement cette portée d'indice d'un moralisme mis à mal.

S'agirait-il alors d'un pur et simple constat ? De même qu'au terme d'un calcul mathématique tel résultat était attendu, qui cependant ne se présenterait pas, de même était attendu ce règne des enfants et des femmes qui, pourtant, ne s'est pas réalisé. Marguerite, objectivement, le constaterait. Voilà, c'est comme ça, j'en témoigne en vous le disant :

Ce devait être le règne des enfants et des femmes.

Il y a certes du constat dans cet aveu. Pourtant ni prescription ni constat ne prennent en compte avec justesse ce qu'aura véhiculé son énonciation. Usant ici d'une distinction de Lacan qui me semble pertinente pour la clinique, je dirai que Marguerite se présente ce jour-là à lui comme un « témoin ouvert » et non pas « couvert » — couvert, par exemple, du manteau d'une idéologie valorisant l'objectivité du témoignage.

Il y a dans cet aveu de ce qui *devait être*, colorant ce que cet aveu comporte de constat d'une prescription, comme un acte de dévoilement. Le statut de la vérité n'est pas tant ici celui du « mi-dire » lacanien que celui, classique, de *aletheia*. Quelque chose est révélé, mais qui n'est pas un être, ou, si l'on préfère, qui est un être à la manque, pas même un *work in progress*, une simple pichenette, mais en position de vectoriser toute la suite. Cet être en devoir, donc en manque d'être, cet être-indication, tel serait

ici le statut du maternel.

Qu'est-ce donc qui le sépare de sa pleine réalisation ? Certes pas son refoulement, ni quoi que ce soit qui se laisserait ranger sous l'étiquette du rejet ou, comme Lacan le reformulera plus tard en traduisant autrement le terme *Verwerfung*, de la forclusion⁸. Pas non plus une opération du type *Verleugnung*, qu'Octave Mannoni avait si joliment rendu par l'expression : « Je sais bien..., mais quand même ».

Je sais bien que...

Ce devait être le règne des enfants et des femmes

...mais quand même

cette formule ne convient pas pour dire ce qui fait écart entre le vœu, voire l'exigence, de ce règne qui doit être et son effective réalisation.

Cette inconvenance du déni se peut dire en proposant une meilleure formule. Et, puisque nous avons affaire ici à un délire, le mieux sera encore de nous reporter à ce texte de Valéry qui cerne ce que Valéry appelle les « professions délirantes » . Se laissent inscrire dans cette catégorie tous ceux qui, dans leur travail, sont irremplaçables — tel le praticien psychanalyste qui se différencie notamment en ceci du médecin moderne. Qui voit son office étroitement lié à sa particularité se trouve poussé, écrit Valéry, à délirer sous le mode d'une phrase monotone et dite sur un ton de profonde gravité :

« Il n'y a que moi. Il n'y a que moi. Il n'y a que moi moi moi... »

Mais répond alors une autre voix, elle à l'extrême de l'aigu, qui perce et reperce de la plus cruelle façon, le thème égotiste de l'autre :

Oui, mais il y a un tel... Oui, mais il y a un tel... Tel, tel, tel. »

Il y a là un « oui virgule mais » capital, où la virgule est essentielle⁹. Elle vient en effet marquer qu'il n'y a aucune restric-

8. Ne pouvant en quelques lignes argumenter ce dernier point, il ne me reste plus qu'à proposer qu'on se reporte à mon ouvrage *Marguerite, ou l'aimée de Lacan*, Paris, E.P.E.L., 1990.

9. Ce texte (cité par Lacan dans sa thèse) nous porte au cœur des conflits les plus vifs où Freud, avec une série de ruptures, frayait sa voie. Cette antinomie de soi et de l'autre, caractéristique de ces professions délirantes qui ne savent former

tion portée sur « il n'y a que moi », que ce « oui » est aussi entier que celui qu'exige de ses fidèles le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob lorsqu'il déclare vomir les tièdes. Il ne s'agit donc pas d'un « oui mais » politicien, un de ceux qui peuvent mener son homme jusqu'à la Présidence étatique suprême. Le « oui » est ici un « oui » sans réserve; or, justement en cela, il se trouve frappé d'un « mais » qui ne l'annule nullement mais qui — comment dirons-nous ? — en *dégrade* la réalisation. « Oui virgule mais » est la formule de cette dégradation comme « je sais bien... mais quand même » est celle du déni.

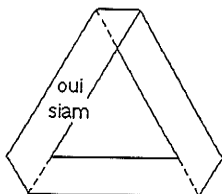
Ce devait être le règne des enfants et des femmes. Oui, mais...

Loin de s'opposer frontalement au « oui » qui souscrit à cette royale figure du maternel, le « mais » surgit de cette souscription elle-même. Changeant quelque peu de Dieu tout en nous en tenant — qu'on se rassure ! — au monothéisme, il nous faut inverser la formule paulinienne pour la transposer et ainsi en venir à dire : « là où abonde la souscription au maternel (nous l'avons noté, très spécialement chez la fille), là même surabonde sa dégradation ». Le « mais », ici, ne dénote nulle réserve personnelle; il vient indiquer ce fait que le règne en question n'a jamais été autre chose qu'une *virtualité*.

Le « mais » n'ouvre donc pas une autre perspective; on n'entre pas avec lui dans une autre pièce du château ni dans un autre drame. Il est toujours question de l'instauration de ce règne et de rien d'autre. D'un certain point de vue il y a bien un fossé entre le « oui » et le « mais », il y a cette virgule qui fait frontière; pour autant, le « oui » et le « mais » n'en restent pas moins en continuité. Aussi n'est-on pas sûr que ce qui souligne comme virtuelle l'instauration du règne du maternel, à savoir sa dégradation, ne soit pas aussi une manière d'en constituer l'effectivité. Sur une bande de Mœbius, un « mais » d'abord écrit dans le voisinage du « oui » pourrait certes franchir la ligne

qu'un peuple d'uniques, prend souvent, dans le mouvement de ce frayage, l'allure de querelles de priorité dans l'invention, voire d'accusations de plagiat. Comment Freud, après avoir lu les *Métamorphoses de la libido*, a-t-il pu en venir à écrire à l'auteur la phrase qu'on va lire : « Cela me torture de penser que si maintenant il me vient une chose ou l'autre à l'esprit, je vous enlève par là facilement quelque chose ou que je m'approprie quelque chose qui aurait pu sans peine devenir votre acquisition. » (Freud, Lettre à Jung du 12 nov. 1911)

de bord et donc s'éloigner autant qu'il est possible du « oui », sembler désormais inscrit de l'autre côté; il n'en resterait pas moins en continuité avec le « oui » — puisque la bande est unilatère¹⁰ :



bande de Mœbius construite
en papier transparent et ici
présentée aplatie

Cette notion d'une *dégradation réalisante* du maternel (aisément vécue comme réalisation dégradante) se retrouve dans la présentation, que nous livre Lacan, du rejet d'Ophélie par Hamlet — Ophélie dont le personnage paraît, à Lacan, représenter « le baromètre de la position d'Hamlet par rapport au désir ». L'horreur de la féminité se trouverait articulée dans ce qu'Hamlet

[...] découvre, ce qu'il met en valeur, ce qu'il fait jouer devant les yeux mêmes d'Ophélie comme étant de toutes les possibilités de dégradation, de variation, de corruption qui sont liées à l'évolution de la vie même de la femme pour autant qu'elle se laisse entraîner à tous les actes qui peu à peu font d'elle une mère. C'est au nom de ceci qu'Hamlet repousse Ophélie [...] ¹¹

« Ceci », qu'est-ce à dire ? Lisons l'acte III, scène I (traduction d'Yves Bonnefoy) :

OPHELIE — La beauté pourrait-elle avoir une meilleure compagne que la vertu, monseigneur ?

HAMLET — Oh ! certes, oui ! Car le pouvoir de la beauté fera de la vertu une maquerelle, bien avant que la force de la vertu ne façonne à sa ressemblance la beauté.

10. Ce n'est pas un des moindres intérêts de la topologie lacanienne que de nous permettre d'envisager des types d'articulations dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles ne sont pas familières à ce mode de penser qui nous vient en droite ligne de l'école primaire et qui reconduit purement et simplement cette logique aristotélicienne que Kant lui-même put croire définitive.

11. Jacques Lacan, *Le désir et son interprétation*, séminaire du 4 mars 1959.

C'est l'échec de l'amour néo-platonicien, destiné à conduire à la pure idée du beau.

HAMLET — J'ai aussi entendu parler, et bien trop, de vos barbouillages. Dieu vous a donné un visage et vous vous en faites un autre, vous vous trémoussez, vous trottinez, vous zézayez, vous donnez des surnoms aux êtres qu'a créés Dieu, vous êtes impudique sous une feinte candeur. Allez, c'est fini pour moi, tout cela qui m'a rendu fou. Qu'il n'y ait plus de mariage, voilà ce que je dis.

Le règne virtuel du maternel ne se réalise qu'en se corrompant ; ainsi ne peut-il se réaliser que comme virtualité. Sa réalisation corrompue, dégradée se donne elle-même comme marquée d'un sceau où se lirait l'incidence de quelque chose comme un « c'est pas ça » — mode typique, selon Lacan, de l'intervention de l'objet petit a.

Lecture III : l'euphorie pédophile

Lorsque le bateau coule, lorsqu'il n'y a plus d'autre recours que les canots de sauvetage, la formule alors hurlée et qui vaut aussi comme règle s'énonce :

les femmes et les enfants d'abord.

Comme dans la phrase qui nous importe, le maternel se présente ici hors sa nomination : pas plus ici que là, ne sonne le mot de « mère ». Tout semble même se passer comme si ne la point nommer signifiait la mère comme plus sacrée encore et, comme telle, plus présente aussi — tel ce nom de Dieu, imprononçable. Parler explicitement du maternel serait déjà le chasser, donc d'emblée le rater.

La phrase dite par Marguerite inverse le cri classique : le règne, semble-t-il, est d'abord celui des enfants, puis celui des femmes. Certes, puisque cette inversion provient d'abord d'une contrainte due à la dite « linéarité » de la parole, cette remarque doit être reçue comme ne portant pas à conséquence, et d'autant moins si l'on tient compte de ce que nous avons déjà repéré, qu'il s'agit dans cette phrase de Marguerite non pas tant de mots que d'une composition d'image. Dans cette image d'enfants et de femmes régnants, il n'y a nulle nécessité que les enfants passent avant les femmes ou les femmes avant les

enfants. On les imagine plutôt, y compris dans la panique où ils seraient en fuyant le bateau, aller par petits paquets de deux ou plus : une femme un (ou plusieurs) enfant(s) contre elle pelotonné(s).

Les femmes, ici, ne forment pas groupe comme elles le font dans le militantisme féministe ou le copinage; ni les enfants, comme parfois dans leurs jeux. Régnant, un enfant ne joue pas comme le montre clairement tout le début du film de B. Bertolucci, *Le dernier Empereur*. Régnantes conjointement avec les enfants, les femmes laissent quelque peu de côté le souci comme les exigences de leur féminité¹². Mais il n'est pas correct d'en parler séparément. N'est-ce pas cela même que nous interdit la maternité ? L'ensemble des enfants et des femmes (ce pluriel compte, nous y viendrons) se laisse donc décomposer en sous-ensembles eux-mêmes définis comme bijection enfant-femme, chacun de ces sous-ensembles constituant une unité élémentaire indécomposable. Ce qui se laisse écrire :

non pas $\{\{E\} \{F\}\}$, mais bien $\{\{E F\} \{E F\} \{E F\} \dots\}$
(les sous ensembles $\{E F\}$ restant indécomposables)

ou encore, transcrit autrement :



Chacune de ces unités élémentaires se compose-t-elle de deux corps, de deux champs de jouissance différenciés ? Ça n'est pas sûr. D'autant moins sûr qu'il n'y a pas « deux corps » sans ce supplément qu'est *l'agalma*, comme la lecture du *Banquet* par Lacan l'a souligné et que, s'agissant de maternité, cette attribution de *l'agalma* à l'un ou l'autre de ces deux corps, cette attribution qui effectue la différenciation de l'*érase* et de l'*éromène* (détenteur, lui, de *l'agalma*) est rien moins qu'évidente. Y a-t-il là deux sujets, ayant chacun sa propre image narcissique ? Sauf à introduire ici le préjugé, à juste titre dénoncé par le psychologue René Zazzo sous le nom de *one body psychology*, il n'y a aucune raison de l'admettre.

12. Quel psychanalyste aura étudié la sexualité des reines ?

Il paraît donc difficile d'accorder quelque valeur significative à l'inversion qu'accomplit la phrase de Marguerite si on la réfère au mot d'ordre connu de tous à l'époque des grands voyages maritimes¹³. Pourtant, en dépit de ces arguments, il paraît légitime d'admettre comme significative l'inversion femme / enfant dans la phrase dite par Marguerite. Mais que serait cette inversion s'il est vrai que son statut n'est pas celui d'une substitution signifiante du type... correction d'épreuve :

Ce devait être le règne des enfants et des femmes ?

Que, dans l'imaginaire, l'enfant passe avant, quoique mal dissocié de qui règne avec lui, ceci nous est suggéré par une image dont nous savons qu'elle a compté pour Marguerite et où nous voyons une femme, aussi blanche que celle qu'elle évoque en parlant avec Lacan, porter un enfant, lui aussi d'ailleurs vêtu du blanc de la royauté et de la pureté. Voici cette image :



13. Il nous faut en effet dater les choses puisque les consignes usuelles du transport moderne, aérien, semblent avoir radicalement renoncé à faire preuve de la même courtoisie : homme, femme ou enfant, peu leur chaut, c'est simplement un et un et un. On appelle ça le progrès. On voit qu'il ne va pas dans le sens d'une meilleure discrimination dans le symbolique des sexes ni des générations — sauf à envisager qu'une discrimination par le rôle ayant à juste titre fait long feu, compter un et un et un contraint la différence sexuelle à davantage s'éprouver comme non-rapport sexuel.

L'enfant est porté... plus haut, c'est lui qui règne. Ce n'est pas que, régnaant, il domine la femme, cette confrontation n'a pas plus de sens qu'une accusation de plagiat ou une querelle de priorité dans une école philosophique ou picturale de l'antiquité. L'enfant roi règne par la femme; c'est un bonheur, c'est une joie chez elle que ce règne où elle aussi règne, mais par lui, mais en le portant à régner lui. Il y a chez elle comme une abnégation d'elle-même où elle s'avère possiblement plus grande que celui qu'elle hisse au-dessus d'elle. De même qu'il y a aussi une abnégation (certes pas la même) de l'enfant comme enfant à se laisser porter, à ainsi souscrire à cette euphorie pédophile.

Cette disparité relative de la femme et de l'enfant, où le second passe avant, ou, mieux encore, passe en avant, un romancier a su nous la faire entrevoir avec la figure pédophile de l'ogre (mais, aussi bien, du Maréchal Goering) portant l'enfant¹⁴. Nommons *pédophilie* cette disparité où l'enfant *éromène* détient le précieux *agalma* tandis que sa mère porteuse se trouve comme suspendue en position d'*érase*. La pédophilie, cette jouissance du maternel pour laquelle certaines psychoses seraient une voie d'accès privilégiée, est ici rien moins que royale.

Il y a donc bien comme une hiérarchie dans cette mise en avant de l'enfant, dans le fait que *His Majesty the Baby* passe en avant. Oui,

Ce devait être le règne des enfants...

et des femmes.

Mais cette hiérarchie reste instable, et comme fugitive. Qui est plus haut, notamment moralement ? Celui qui porte ? Ou qui est porté ? Suis-je plus grand que qui me porte ? Puis-je me dire tel sous le prétexte que juché sur ses épaules, il m'arrive de voir plus loin ?

Cette promotion de l'enfant fut ce que Lacan ne parvint pas à intégrer dans sa version du cas Aimée comme « paranoïa d'autopunition ». Le délire, notait-il scrupuleusement en dépit du fait que cette remarque venait contrarier sa thèse, est « centripète », c'est l'enfant qui, dans le délire, voit sa vie menacée, la mère ne l'est que par ricochet. Contrairement à ce que suggère la psychologie notamment psychanalytique, la mère n'est

14. Michel Tournier, *Le roi des aulnes*, Paris, Gallimard, 1970.

pas menacée en tant que mère par la mort de l'enfant, par son meurtre. Exposant son enfant, une femme, dans cette pédophilie, ne peut faire autrement que de l'offrir à la menace. Lui, oui, est directement menacé. Que, d'aventure, cette menace soit réalisée, que vienne à être tué l'enfant, alors c'est la pédophilie elle-même qui ne tient plus, c'est elle, la pédophilie, qui comme telle se trouve atteinte. Alors, le geste de porter l'enfant à bout de bras se convertit en celui de deux bras de femme n'enserrant plus rien, bras pourtant élevés, encore tendus vers le ciel. Comme pour une prière ? Serait-ce alors désormais non plus l'enfant et la femme mais la mère ? La mère commencerait-elle là où cesserait la pédophilie ?



Lecture IV : un règne, mais délocalisé, une maternité, mais impossiblement plurielle

Pudique jusque dans ce qu'elle croit manifester d'impudeur, Marguerite à Lacan avoue cette rêverie d'un règne

des enfants et des femmes.

Certes, ce double pluriel a de quoi étonner. Hormis l'exception réglée et d'ailleurs transitoire d'une régence, un règne se spécifie comme étant celui de quelqu'un. Cette absurdité d'un règne de plusieurs viendrait-elle souligner le caractère décisif de ce pluriel ? Il n'est pas interdit de le penser. Comment donc le situer ?

Le problème rejaillit sur ce qui y figurerait au titre du peuple. Hormis le statut des persécuteurs, qui d'ailleurs ne sauraient faire peuple (véritables terroristes, ils contestent l'instauration elle-même d'un tel règne), il n'y a pas, dans ce qu'a pu nous livrer Marguerite, la moindre indication concernant ce peuple sur lequel régneraient enfants et femmes.

Nous ne sommes pas ici à un « paradoxe » près, aussi pouvons-nous envisager qu'enfants et femmes soient eux-mêmes et régnants et « sujets ». Ceci se laisse cerner de plusieurs manières qui nous importent d'autant plus qu'elles se présentent comme un biais pour discuter la difficile question de savoir si la maternité peut être plurielle, s'il peut y avoir une *société de mères* — de même, a été contesté le concept d'une société de maîtres. Chaque paire est-elle à la fois régnaute et assujettie d'une manière telle qu'il faudrait surtout bien prendre soin de ne pas distinguer ces deux fonctions ? Ou bien le pluriel vient-il indiquer que chaque paire en tant que régnaute le serait sur l'ensemble des autres tandis que chacune dans cet ensemble aurait le loisir de se situer comme régnaute ? Ou bien encore serait-ce en tant que formant ensemble une unité qu'enfants et femmes régneraient hors toute référence à un peuple ? On en vient à se demander s'il faut formaliser les choses de cette façon et ainsi faire valoir leur absurdité logique. Peut-être la phrase

ce devait être le règne des enfants et des femmes

est-elle simplement à lire comme on lirait :

ce devait être le bonheur des enfants et des femmes,

ou encore, à la mode du président Schreber :

ce devait être beau, ces enfants et ces femmes,

autrement dit sans aucun souci distributif ni de disparité roi/sujets; le règne, comme le bonheur (en dépit du proverbe « le bonheur des uns fait le malheur des autres ») ou encore la beauté, apparaissant alors comme une substance inépuisable, distribuable sans perte et pour laquelle l'octroi d'une partie d'elle-même à quelqu'un vaudrait octroi de la totalité, tandis qu'un tel octroi n'enlèverait rien à personne de ceux qui pourraient, pareillement, en bénéficier.

D'un point de vue « réaliste », ce règne apparaît comme un

règne à la gomme, « bâclé à la 6 4 2 ». D'un autre point de vue, il apparaît au contraire comme réalisant la plénitude de la royauté puisqu'elle serait celle de tous, tout en restant pleinement celle de chacun. Certes, cela semble bien ne pas tenir debout. N'est-ce pas pourtant précisément en cela que l'aveu fait à Lacan se présente comme ayant à franchir la barrière de la pudeur ?

Un point reste acquis : ce pluriel délocalise le lieu d'où régnerait cette royauté. Il nous contraint ainsi de nous demander qui parle lorsque s'avoue que

ce devait être le règne des enfants et des femmes.

Peut-être est-ce là le plus étrange. En posant ce jour-là sa parole comme aveu, notamment en demandant à Lacan de détourner son regard, Marguerite semble bien être subjectivement impliquée dans ce dire. Subjectivement oui. Mais peut-on pour autant dire : « idiotement », autrement dit : d'une façon qui lui soit propre ? Le pluriel nous l'interdit. Ce qui se trouve dévoilé, contrairement à ce que pourrait attendre le préjugé psychologue, n'est précisément pas situable dans ce qui serait spécifique à telle personne (*l'idios*). Est-ce donc impersonnel ? On ne comprendrait alors pas la raison d'être de la pudeur. Alors ? Transpersonnel ?

En effet, cette virtualité d'un règne des enfants et des femmes n'est pas quelque chose que Marguerite imagine *ex nihilo* mais qu'elle reçoit. Qu'elle reçoit d'abord en tant que fille, et qui lui vient de sa mère. Chez celle-ci se trouve, manifeste, le fait qu'un enfant mort, qu'un cadavre d'enfant, donne son lest à ce vœu d'un règne enfin instauré des enfants et des femmes. Ce vœu est donc d'abord celui de Jeanne (et de ceux qui l'entourent dans le cercle familial) pour qui cette instauration, où Marguerite trouve sa place toute marquée comme remplaçante de « Marguerite Première » morte, équivaldrait strictement à la fin des persécutions qu'elle subit, exactement comme ce sera le cas pour sa fille Marguerite. Chez Jeanne, cet enfant mort sustente le vœu de cette instauration dans la méconnaissance systématique de ce qui aurait pu être à l'origine de cette mort : un infanticide. Et, ici encore, le redoublement des deux thématiques délirantes chez la mère et la fille ne pourrait être mieux marqué.

Pourtant, une disparité subsiste entre les deux partenaires de

cette relation mère-fille, sensible dès lors qu'on ne néglige pas que Marguerite aura d'abord eu affaire à ce vœu en tant que fille, en tant que fille portée par ce vœu. La compter comme seconde Marguerite ne se peut pas dès lors qu'on ne néglige pas l'incidence de cette méconnaissance systématique; on ne peut pas non plus la qualifier exactement de « remplaçante » de sa sœur morte puisque ce remplacement déjà supposerait trop en suggérant qu'elle n'était pas elle, Marguerite, dès avant sa naissance et même sa conception, appelée à incarner, dans son existence de fille bien vivante, ce vœu d'un règne des enfants et des femmes où aurait disparu toute méchanceté. Son existence de fille est déjà, pour Jeanne, la réalisation de ce règne :

ce devait être, pour Jeanne, le règne des enfants et des femmes.

Ainsi Marguerite dira-t-elle à Lacan, comme pour résumer son erreur fondamentale, celle qui aurait été à l'origine de tous ses malheurs, de ce que nous appelons sa psychose : « J'aurais dû rester auprès d'elle [Jeanne]¹⁵ ». Oui,

**ce devait être le règne des enfants et des femmes...
puisque, déjà, ça l'était... à très peu de choses près.**

Il aurait suffi, pour que ce règne soit, que Marguerite restât fille et, en tant que telle, raison d'être de sa mère. Il aurait suffi qu'elle souscrivît à la méconnaissance systématique où Jeanne trouvait son assise au prix de sa folie. Etrange cas de folie à deux puisque la fille se fait folle de la même folie que sa mère justement pour n'y pas souscrire, puisque cette même folie vient, chez la fille, dire non à la méconnaissance systématique qui la constitue chez la mère. Se laisser être portée comme fille, il ne s'agissait, si l'on veut ainsi le dire, que de ça. Mais cela impliquait chez l'éromène portée le sacrifice de sa propre maternité : Marguerite devient cliniquement folle à l'instant même où elle est enceinte, où donc, en acte, elle signifie à Jeanne son refus d'un tel sacrifice.

De même qu'elle pourra s'autoriser à laisser désormais son délire en réserve (une très étonnante « guérison ») dès lors qu'ayant frappé non plus un enfant mais une figure maternelle, une « putain », elle saura, par une non moins étonnante accen-

15. J. Lacan, *De la psychose...*, *op. cit.*, p. 220.

tuation du délire de Jeanne, que celle-ci a bien reçu le message que sa folie ne cessait pas de ne pas lui adresser : non, elle n'entérinera pas, de sa place de fille « revenante » (c'est déjà trop dire s'il est vrai qu'elle devait *être* sa sœur Marguerite l'aînée), la méconnaissance systématique où sa mère pouvait croire avoir trouvé une solution.

Mais pourquoi tant de difficulté à soutenir ce dire que non ? Il ne pouvait certes être entendu par qui de droit qu'en passant à l'acte. Encore fallait-il que la folie pousse comme à son extrême le délire de revendication pour qu'un tel acte puisse avoir lieu. C'est que l'égratignure qui allait définitivement marquer la mère dans son vœu de l'instauration de ce règne des enfants et des femmes ne le pouvait qu'en atteignant aussi la fille comme mère. Double résolution, mais où, par-delà l'égratignure, l'une ne peut qu'en rajouter sur sa folie tandis que l'autre parvient à s'en dégager cliniquement.

Alors s'entrevoit le statut de ce pluriel porté sur enfants et femmes. Ce règne des enfants et des femmes aurait été celui, impossible, où Marguerite aurait été fille de sa mère et mère d'un enfant : deux paires, si l'on veut, mais non ordonnables puisque une fille comme fille ne peut être mère. La mère ne peut euphoriquement porter la fille enfant si la fille, mère, porte l'enfant. Ne conviennent, pour la représentation du règne des enfants et des femmes, ni l'image plurielle du côtoiement :



ni celle de l'empilement, elle irreprésentable par un dessin puisque, hormis la mère originelle, les personnages portés

devraient être figurés à la fois comme filles-enfants et mères porteuses d'enfants, à la fois comme *éromène* détenant l'*agalma* et comme *érase* allant cueillir l'*agalma* chez l'*éromène*.

ce devait être le règne des enfants et des femmes...
certes, mais ça ne l'aura pas été.

Jusque dans la psychose, l'inceste, par-delà ce qui le présente comme interdit, se révèle une impossibilité. Dire :

« l'inceste est impossible »

ou dire :

« ce devait être le règne des enfants et des femmes »

s'avère un seul et même dire.

De cette impossible euphorie pédophile des mères, un philosophe ancien, peut-être le plus hindouisant de nos philosophes, nous a comme donné la formule la plus approchante :

J'essaie de faire remonter le divin qui est en nous au divin qui est dans l'Univers.

Ce fut, dit-on, la dernière phrase de Plotin avant de mourir.
La maternité, notre Orient ?